



Conseil d'administration 2018-2019

Formulaire de mise en candidature

Je, soussignée ou soussigné, _____, domicilié(e) au _____
Prénom et nom de la candidate ou du candidat

_____ pose ma candidature au poste d'administratrice ou
adresse de la candidate ou du candidat
administrateur du Salon du livre de l'Outaouais. Étant issu de l'un des groupes suivants, je désire siéger
à titre de :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Auteure ou auteur | <input type="checkbox"/> Membre du milieu de l'éducation |
| <input type="checkbox"/> Bénévole | <input type="checkbox"/> Libraire |
| <input type="checkbox"/> Bibliothécaire | <input type="checkbox"/> Membre du milieu franco-ontarien |
| <input type="checkbox"/> Éditeur ou éditrice, diffuseur ou diffuseuse,
distributeur ou distributrice de la région ou
de l'extérieur | <input type="checkbox"/> Autre (1an) |
| <input type="checkbox"/> Autre (2 ans) | |

Les postes occupés par les représentants des groupes en gris seront en élection en 2019. Quatre postes d'administrateur ou administratrice hors de ces groupes (catégorie « autre ») sont en élection en 2018 pour des mandats de 2 ans et deux postes d'administrateur ou administratrice pour un mandat de 1 an. Le poste « Éditeur ou éditrice, diffuseur ou diffuseuse, distributeur ou distributrice de la région ou de l'extérieur » est un mandat de 1 an.

Candidature proposée par :

Prénom et nom

Signature

Candidature appuyée par :

Prénom et nom

Signature

Je m'engage, si je suis élue ou élu, à remplir tous les devoirs inhérents à cette fonction.

Signature de la candidate ou du candidat : _____

Date : _____

P.-S. - Ce formulaire dûment complété doit être déposé auprès du secrétaire **au plus tard à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle.**

En vertu de la résolution n° 3, du procès-verbal n° 08, adoptée le lundi 3 mai 2004, le conseil d'administration du Salon du livre de l'Outaouais vous informe formellement que la candidature de tout membre du conseil d'administration comme invité ou président d'honneur ne sera pas considérée par le comité des invités d'honneur afin d'éviter tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts.